



Il est à noter qu'un membre du Comité des résidents siège au Comité des usagers du CISSS de Laval et, de ce fait, peut en partager le mandat dans son centre d'hébergement, notamment pour l'assistance à un résident qui désire formuler une plainte.

## Mandat

Du Comité des résidents

1. **Renseigner** les résidents sur leurs droits et leurs obligations
2. **Promouvoir** l'amélioration de la qualité de vie des résidents et évaluer le degré de satisfaction des résidents à l'égard des services obtenus de l'installation
3. **Défendre** les droits et les intérêts collectifs des résidents, ou, à la demande d'un résident, ses droits et ses intérêts en tant que résident auprès de l'installation ou de toute autorité compétente
4. **Établir** ses règles de fonctionnement

(Article 105 du projet de Loi 83 et article 212 de la LSSS)

### *Pour nous joindre*

Centre d'hébergement Fernand-Larocque  
5436, boulevard Lévesque Est  
Laval (Québec) H7C 1N7

Par téléphone :  
450-661-5440, poste 25182

Par télécopieur :  
450-661-6554

Par courriel :  
cfernand.larocque@gmail.com



*Le Comité des résidents  
du  
Centre d'hébergement  
Fernand-Larocque*



## Durée du mandat

Le mandat des membres du Comité des résidents ne peut excéder trois ans. Il est cependant renouvelable. En cas de désistement d'un membre en cours de mandat, les autres membres du comité peuvent le remplacer par cooptation.



## Composition du comité

Trois à neuf membres, dont au moins trois résidents élus. Parmi les membres élus, on nomme les officiers du Comité : président, vice-président, secrétaire-trésorier. Le responsable de la direction du Centre d'hébergement assiste aux rencontres (à titre de support aux résidents). Un budget est accordé au Comité des résidents, afin de lui permettre de réaliser ses objectifs.



Le Comité des résidents du Centre d'hébergement Fernand-Larocque :

- Est à l'écoute
- Vous informe
- Défend le résident, sa famille ou son représentant



## Ses moyens d'action

- La transmission d'informations et l'organisation de diverses activités de visibilité
- Le traitement de vos questions, de vos suggestions ou, à l'occasion, de vos insatisfactions
- La vérification de votre degré de satisfaction par un sondage opportun
- Une participation et une implication actives au sein du comité Milieu de vie

*Soyez assuré que quelqu'un est là pour vous aider!*



*Centre d'hébergement  
Fernand-Larocque*